

Maître Louis Tandonnet

Offre Association

Gérer et protéger son association

*Avocat au
Barreau
de Bordeaux*





LES VALEURS

- **Rigueur**
- **Travail**
- **Professionalisme**
- **Ecoute**
- **Respect d'autrui**

Maître Louis Tandonnet exerce a titre individuel et propose aux associations un accompagnement juridique adapté et souple.

Il est présent à vos côtés pour accompagner dans les aléas de la vie associative et surtout dans les démarches et obligations légales.

Pour travailler en toute souplesse, Maître Tandonnet propose des abonnements permettant de répondre à vos besoins.



LES ABONNEMENTS

Formule Classique

Entretien téléphonique gratuit
Rendez-vous physique gratuit
Assistance et rédaction des documents AG

50 € HT
mensuel

Formule Essentiel

Entretien téléphonique gratuit
Rendez-vous physique gratuit
Assistance et rédaction des documents AG
Vérification des contrats à signer

100 € HT
mensuel

Formule Premium

Entretien téléphonique gratuit
Rendez-vous physique gratuit
1 Consultation écrite comprise par mois
Assistance et rédaction des documents AG
Vérification des contrats à signer
1er Rendez-vous gratuit pour les membres.

200 € HT
mensuel



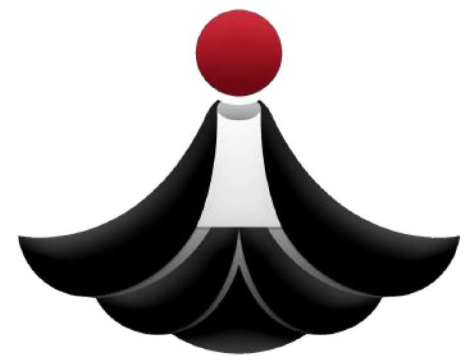
CONTACT

Téléphone :
06 32 71 65 66

Courriel :
ltandonnet.avocat@gmail.com

<https://www.louistandonnetavocat.com/>

Adresse du Cabinet :
46-48 rue de Cursol - 33000 BORDEAUX



**Retrouvez
l'actualité
du cabinet**

